

LE CHIFFRE

● **28 audiences à l'audience: le marathon!**

Violences conjugales, enlèvement et séquestration, trafic de stupés, outrage, vol par ruse, homicide involontaire... étaient inscrits au rôle de l'audience correctionnelle, hier après-midi, à partir de 14h. Soit 28 affaires à examiner pour les juges. Autrement dit, un sacré marathon à courir!

L'ÉLECTION

● **M^e Campana sera bien le futur bâtonnier de Marseille.** Il vient d'être élu au terme d'un scrutin qui visait à confirmer le vote de l'année passée. Erick Campana l'a emporté avec 741 voix contre 82 à son adversaire Philippe Krikorian. Au total, 916 avocats avaient exprimé un vote, la différence étant les bulletins blancs ou nuls. Il succédera ainsi le 1^{er} janvier 2013 au bâtonnier Jérôme Gavaudan. Le barreau de Marseille compte 1 750 avocats en exercice. M^e Campana a prêté serment le 15 janvier 1990. Il est spécialisé en droit pénal et en droit des assurances. Il représentera la profession et ses confrères. Quatre candidats étaient en lice l'an dernier: Erick Campana, Philippe Carlini, Corinne Tomas-Bezer et Philippe Krikorian.

LA PHRASE

● **Petit oublié.** Le prévenu, depuis le box des prévenus au tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence: "Ah oui! Je tiens à m'excuser auprès de la victime, aussi. Au moins ça, hein...", sourit-il. On serait tenté de répondre que oui, au moins ça, hein...

LES MORCEAUX CHOISIS

● **Pas clair...** Dans un dossier de cambriolage, les bijoux dérobés auraient été restitués. La juge Borelli précise: "La partie civile réclame le remboursement des bijoux..." Alors que faire? Le prévenu insiste: "Non, non, les bijoux ils ont déjà été récupérés!"

● **Trop compliqué.** Un prévenu a reconnu un cambriolage. Il explique: "C'était pour me venger de lui car il me devait 400 euros depuis un an". La juge: "Il vous avait fait une reconnaissance de dette? Un papier?" Le prévenu, qui semble avoir de la peine à comprendre l'intérêt d'un tel document: "Non, mais les collègues, ils étaient au courant..." Dans ce cas...

Quand la justice se met au chevet de l'environnement

Un comité de lutte contre les atteintes à l'environnement présenté hier

Les atteintes à l'environnement? Autant dire qu'a priori, tout le monde est contre. Oui, et après? Après, justement, les parquets d'Aix, Marseille et Tarascon, viennent de mettre sur pied, à leur initiative, un comité opérationnel de lutte contre les atteintes à l'environnement. Colan 13, c'est son nom, est la coordination de divers services (services de l'État: DDT, DDTM, DDPP, DREAL...; établissements publics: ONF, ONCFS, ONEMA...; forces de l'ordre: police, gendarmerie, douanes), à des fins d'efficacité et d'efficience, notamment d'un point de vue judiciaire. "Ce comité lancé à Aix aura une présidence tournante. Des réunions semestrielles dans les 3 parquets seront l'occasion d'échanger des informations sur les politiques suivies et les problématiques d'environnement. Le fait même de sa création, unique en France sous cette configuration, montre l'attachement aux enjeux environnementaux et la volonté de travailler de façon opérationnelle dans un département avec trois TGI", ont expliqué hier, à l'issue de la réunion de lancement, les procureurs de la République Dominique Moyal (Aix), Christian Pasta (Tarascon) et Jacques Dallest (Marseille). Concrètement, un coordinateur a été désigné et sera le point d'entrée pour recenser les thèmes, questions... "Le but est de faire remonter des problématiques pouvant être discutées sur un plan départemental, de rendre plus lisibles les décisions de justice, de discuter d'une réponse pénale unifiée", appuient les trois chefs de parquet.



Christian Pasta, Dominique Moyal et Jacques Dallest, les procureurs de Tarascon, Aix et Marseille, ont présenté le comité Colan 13 à l'issue de la réunion de lancement, au TGI d'Aix. / PHOTO SERGE MERCIER

Et depuis le chasseur qui pratique sa passion avec du matériel prohibé, jusqu'au chef

d'entreprise qui pollue, en passant par les incendies de forêt, le trafic d'animaux, la pollution atmosphérique ou encore les stations d'épuration... les atteintes possibles à l'environnement sont multiples et concernent le quotidien du grand public. "Nos trois ressorts conservent leurs spécificités, et certaines problématiques n'ont rien de transversal", répètent les procureurs à l'initiative de ce projet novateur.

Il n'empêche, certaines atteintes, certains fléaux même, méritent qu'une attention plus globale y soit portée, et des réponses communes envisagées. Tous les acteurs concernés se sont réunis hier au TGI d'Aix pour commencer à les mettre sur la table. Un "premier pas" à la fois symbolique et concret, dont se sont félicités les participants, soucieux de préserver leur environnement. Et le nôtre. **Séverine PARDINI**

COUR D'ASSISES DES MINEURS

Jusqu'à 10 années de réclusion requises

Ils auront, depuis lundi matin, baissé la tête comme des gamins. Le nez dans les chaussures. Ce ne sont pas les éléments mis en avant par l'avocat général Roland Mahy, dans son réquisitoire prononcé hier, qui auront incité les six accusés de la cour d'assises des mineurs, à cesser de faire profil bas. Loin s'en fallait: tenant compte de la gravité des faits (des voitures volées avec violence, en réunion et sous la menace d'une arme; des cambriolages et des blessures contre un motard de la gendarmerie d'Aix sur la RD6) et de la personnalité des accusés, l'avocat général n'a pas hésité à demander à la cour de prononcer des peines allant de 3 années de réclusion, à 10 ans pour l'un des accusés. L'avocat général, passablement agacé par l'attitude des accusés, a même demandé aux jurés de ne pas retenir à leur encontre l'excuse de minorité. En face, les victimes entourées de leurs avocats M^{es} Breu, Anglade, Balandier et Aubrun. Des victimes qui ont subi, pour certaines, des faits d'une extrême violence, ont rappelé leurs conseils. L'un des propriétaires d'une Audi volée sous la menace d'une arme, à Vitrolles, en septembre 2009, avait été roué de coups. Ce sexagénaire a suivi chaque jour d'audience. Le gendarme qui suivait trois d'entre eux en moto, le

3 octobre 2009, après une tentative de cambriolage et un cambriolage commis à Simiane et Mimet, avait été déséquilibré pendant la course poursuivie, projeté contre le muret central en béton. Il avait glissé sur les voies rapides, lâché sa moto et été pris en charge par un de ses collègues qui s'était arrêté pour attendre les pompiers à ses côtés. Lui aussi, a relaté les faits à la cour présidée par un président Calmettes qui, malgré sa pédagogie et sa patience, a tonné contre l'attitude des accusés: "Mentir et ne pas dire la vérité, c'est ça, être un homme?" En défense, hier après-midi, M^{es} Manent, Ruyssen, Montanaro, Fiat, Allegrini, Spiteri et Trolliet se sont succédé pour revenir sur les faits et la personnalité de leurs clients. Lesquels, insiste M^e Fiat, ont évolué, notamment avec ce face-à-face avec les victimes. "Vous avez vu sa maturité à 19 ans, alors imaginez sa maturité à 17 ans...", déplore M^e Manent, alors que M^e Ruyssen soulignera "la pauvreté sociale et intellectuelle, l'absence de figure paternelle". Et la défense de demander de prendre en compte l'excuse de minorité. Et de considérer, comme va le plaider avec fougue M^e Trolliet, que certains faits relèvent du délit. Le verdict est attendu ce matin. **Séverine PARDINI**

LA (SACRÉE) BAGARRE

Ils se vengent du videur qui les a refusés en boîte

Il est des vexations dont on ne guérit pas. Des humiliations tellement graves et impardonnables, qu'un homme ordinaire se voit contraint de ne pas les laisser passer. Question de principes. Celles-ci ne semblent a priori pas de cet acabit. Loin s'en faut. Oui mais voilà... En mai dernier, deux hommes, un oncle et son neveu, se voient refuser l'entrée d'une discothèque aixoise. Affront et déshonneur suprêmes! Un videur leur a dit de faire demi-tour! In-supportable! Alors, quand quelques jours plus tard ils croisent ce videur par hasard, sur la place des Prêcheurs, leur sang ne fait qu'un tour et leur honneur écorné leur intime d'aller régler leurs comptes avec le videur de la discothèque qui avait osé leur interdire l'entrée! L'employé de l'établissement de nuit est pourtant du genre beau bébé et double mètre mais une rixe s'engage entre les trois hommes. Des coups partent. Et le videur de se réfugier dans un restaurant tout proche. Là, un cuisinier parfaitement étranger à l'affaire, qui ne connaît aucun protagoniste de la bagarre, intervient pour proposer au videur de se réfugier dans les cuisines de son restaurant. Ce que fait ce dernier. Un événement anodin qui a toutefois le don de mettre sacré-

ment en rogne le neveu et l'oncle. L'un d'eux, d'ailleurs, se saisit d'un vase en céramique qui était délicatement posé sur la terrasse du resto, en guise de décoration. Il le jette à terre et se saisit d'un morceau à des fins autres que décoratives... Avec le tranchant ainsi obtenu, il tente d'égorger le cuisinier. Lequel n'avait donc rien demandé à personne, mais simplement proposé au videur de se mettre en sécurité dans ses cuisines. Ce qui lui vaudra toutefois une belle estafilade sur la joue, et pas moins de 21 points de suture! Les deux auteurs prennent la fuite, oubliant sur place un pull. Sur le vêtement, quelques gouttes de sang tombées pendant la rixe, vont permettre aux enquêteurs du commissariat d'Aix, d'identifier l'oncle et son neveu. Et de les placer en garde à vue au commissariat d'Aix. Ces deux Aixois, déjà connus de la justice, s'y trouvaient toujours en fin de journée, hier. **Séverine PARDINI**

L'HISTOIRE DU JOUR

Avec l'ADN, le voleur de chaussures démasqué

Qui vole un œuf, vole un bœuf. Alors qui vole une paire de chaussures... D'ailleurs, on ne peut pas dire que ce dossier n'ait pas été pris au sérieux... Le 29 mai dernier, entre 11h30 et midi, un homme entre dans un magasin de souliers, dans le centre-ville aixois. Il demande à essayer des mocassins puis casse un tantinet les pieds à la vendeuse qu'il prie d'aller lui chercher un autre modèle de chaussures. Celle-ci file à toutes jambes dans la réserve pour répondre à sa requête et s'absente donc quelques minutes. Un laps de temps suffisant pour le testeur de mocassins, qui ne fait pas les cent pas dans le magasin mais... prend la poudre d'escampette, à pied, avec les chaussures neuves. Pas des boîtes de sept lieues, certes, mais qui lui permettent de fuir à toutes jambes. La vendeuse, se trouvant au pied du mur, tente de le poursuivre. En vain. Ne reste que ses vieux souliers, pas franchement de prime jeunesse. Les godillots auraient même un pied dans la tombe... Abandonnés là, ils sont récupérés par le personnel de la boutique qui les apporte au commissariat pour aller déposer plainte pour vol. Les enquêteurs se saisissent de la paire de godasses laissées par le voleur. Et se mettent à pied d'œuvre. Ils ne manquent pas de vérifier si ce dernier n'aurait pas laissé, à l'intérieur du soulier, quelque indice permettant d'identifier



le propriétaire des pieds coupables. Un prélèvement de traces éventuelles est opéré dans les chaussures par les experts de la police technique et scientifique. Un ADN est découvert et une identification réalisée! Les enquêteurs semblent tenir leur voleur de pompes. Celui-ci est domicilié à Marseille et les policiers s'y rendent pied au plancher ou presque... Ils saisiront même les chaussures volées, certes plus aussi rutilantes. Reste les pieds suspects. Ils seront convoqués et se présenteront au commissariat d'Aix, où les enquêteurs de la Sûreté n'auront pas fait le pied de grue très longtemps... Depuis, la situation a été régularisée, le voleur aurait payé ses mocassins. Dédommageant ainsi la boutique à hauteur de 170€. La procédure en est restée là. **Séverine PARDINI**
Photo DR

Adresses utiles

GAGNEZ DE L'ARGENT, VENDEZ VOTRE OR!
Au meilleur prix, paiement immédiat
Bijoux, diamants, débris, vieux or, or dentaire, pièces d'or et d'argent, lingots...

ACHAT D'OR
Coeurs d'Or

Du Lundi au Samedi de 9h30 à 18h non-stop
Places de parking réservées devant le magasin
Tél. : 04 42 26 41 24
59, Bd. de la République - 13100 Aix-en-Provence

OCCADECO
ACHAT CASH DEPOT VENTE
MOBILIERS ET OBJETS DE QUALITÉ

ATOUT CASH A GARDANNE
Quartier Payannet
Petit chemin d'Aix (près c/c Carrefour)
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
04.42.65.86.52

REPAS à DOMICILE LE MARMITON
LE TRAITEUR DE VOS ENVIES
Possibilité de financement par APA

CRAMP, professionnel de l'or depuis 1985
7, rue Nazareth - 13100 Aix en Provence
04 42 38 28 28
www.cramp.fr

Ce n'est pas parce que nous nous sommes engagés à reverser 1000 € par mois à des associations caritatives que nous allons acheter votre or moins cher!! Au contraire...**Comparez Achat bijoux, pièces or, etc...**

2 adresses :
Pôle d'activité Les Milles
580 rue Ledoux 04 42 39 46 46
Aix centre
2 av des Belges 04 42 26 78 92
www.occadeco.com

Nous vendons, nous achetons cash
de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Son, Hifi, jeux vidéo, téléphonie, outillage, etc..

Menus au choix 7j/7
Formule midi - soir à 8,70 €
Formule déjeuner à 8,40 €
Livraison comprise
Tél. 04.90.49.93.53
http://lemarmiton.net